

FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT A LA FICD

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET

Nom du Projet (<i>intitulé</i>)		Projet communautaire Leonie Beuchat 2022-2024 (PCLB)
Organisation-membre requérante (OM)	Nom de l'OM	Groupe Nicaragua – Jumelage Delémont–La Trinidad
	Président-e de l'OM	Jean Parrat
	Tél. / E-mail	jjparrat@bluewin.ch
Organisation partenaire responsable du projet au Sud (OP)	Nom de l'OP	Movimiento Comunal Nicaragüense-La Trinidad (MCN)
	Président-e de l'OP	Ceferina Fuentes Centeno
	Tél. / E-mail	mcnlatrinidad@gmail.com
Durée de l'ensemble du projet (<i>mois/année</i>)	Début	1.1.2022
	Fin	31.12.2024
Période concernée par la présente demande (<i>mois/année</i>)	Début	1.1.2022
	Fin	31.12.2024
Domaine(s) d'intervention (<i>santé, agriculture, éducation, assainissement, production, etc.</i>)		Constructions de maisons familiales, captage et accès à l'eau, latrines, plantations d'arbres, formation continue, organisation communautaire
Lieu de réalisation du projet	Pays	Nicaragua
	Région	Département de Esteli
	Localité	La Trinidad
Objectif général du projet (finalité)		Aider à l'indépendance alimentaire, sociale et économique de familles très pauvres en zones rurales et urbaines par l'amélioration des conditions de vie (maisons, accès à l'eau, latrines), des formations spécifiques (CAPS, droits des femmes, sensibilisations dans les domaines de la santé et du développement durable) et l'organisation communautaire (reforestations, travaux communautaires). Assurer la détection des besoins (choix des bénéficiaires) et le suivi techniques et financier des projets et de la réalisation des objectif par notre partenaire sur place (MCN).
Résumé du projet (⇒ <i>expliquer brièvement comment vous allez atteindre l'objectif</i>)		Malgré la pandémie, les objectifs fixés pour 2020 et 2021 ont, pour la plupart, été atteints grâce à l'engagement de notre contre-partie sur place (MCN) et des autres partenaires locaux. Notre partenaire local (MCN), avec les leaders communautaires <u>dans 50 communautés rurales et urbaines, assure la détection</u>



		des besoins, le choix de bénéficiaires, les suivis techniques et financiers de l'ensemble des projets. Il est garant, avec nous, de l'atteinte des objectifs fixés. Trois personnes sont rémunérées pour ce travail supervisé par un comité local composé de 9 personnes. Le budget assure le paiement des salaires des trois personnes concernées. Il prend également en compte les coûts liés aux travaux administratifs supplémentaires dus aux nouvelles exigences administratives imposées aux ONG.	
Parties prenantes au projet (⇒ qui est impliqué dans le projet ?)	Votre partenaire	MCN La Trinidad	
	Les bénéficiaires	Familles (maisons) et communautés rurales et urbaines dans les alentours de La Trinidad. Une priorité sera donnée aux constructions en zones rurales (maisons, accès à l'eau).	
	L'Etat	INVUR – Instituto Nacional de Viviendas urbanas y rurales	
	D'autres partenaires	<ul style="list-style-type: none">o COLMENA – ONG nicaraguayenne sans but lucratif fondée en 1996. Produit les matériaux de construction pour les viviendas.	
Coût total du projet (en CHF)		Fr. 329'925.-	
Coût de la partie du projet concernée par la présente demande (en CHF)		Fr. 329'925.-	
Financement de la partie du projet concernée par la présente demande (en CHF)	Financement par	Montant en CHF	%
	Organisation-membre	131633	40 %
	Autres partenaires	66600	20 %
	FICD	131632	40 %
	Total	329325	100 %
Financement demandé à la FICD (total pour l'ensemble de la période concernée, en CHF)		Fr. 329'925.-	
Coordonnées (nom, adresse, tél, E-mail) de la personne responsable de la demande		Nom / Adresse : Jean Parrat. Delémont Tél. / E-mail : 079 652 89 35 / jpparrat@bluewin.ch	
Lieu, date et signature		Delémont, le 20 octobre 2021	

PRESENTATION DETAILLEE DU PROJET

ORGANISATION-MEMBRE REQUERANTE (OM)

1. INFORMATIONS DE BASE CONCERNANT L'ORGANISATION-MEMBRE REQUERANTE (OM)

1.1. Nom et adresse de l'OM

Quel est le nom et l'adresse complète (*adresse postale, adresse électronique, site internet, téléphone*) de l'organisation-membre requérante ?

Groupe Nicaragua – Jumelage Delémont-La Trinidad c/o Jean Parrat, Delémont

1.2. Année de création de l'OM

Quelle est l'année de création de l'organisation-membre requérante ?

1986

1.3. Vision et objectifs de l'OM

Quelle est la vision et les objectifs poursuivis par l'organisation membre requérante ?

Renforcer la capacité institutionnelle du Movimiento Comunal Nicaragüense (MCN) et soutenir les projets issus de cette ONG de base, dans le but de participer avec elle à la promotion de l'organisation communautaire et l'accompagnement des populations locales les plus défavorisées de La Trinidad, Esteli, Nicaragua.

1.4. Domaines d'intervention et activités de l'OM

a) Dans quels domaines intervient-elle en matière de coopération au développement ?

Renforcement et accompagnement institutionnel : développement intégral communautaire. En particulier dans les domaines de l'habitat, l'environnement, l'hygiène et la salubrité, l'alimentation. En cas de nécessité, nous intervenons également pour soutenir financièrement des actions d'urgence, par exemple suite à des catastrophes naturelles.

b) Quelles sont les activités déjà réalisées et actuelles ?

Depuis plus de 35 ans : renforcement institutionnel du MCN en particulier par la formation ("capacitación") de leaders communautaires ainsi que le suivi et accompagnement du comité du MCN – Construction de plus de 800 latrines – Construction d'une école enfantine – Construction de six classes pour le collège – Electrification de deux quartiers urbains - Aménagement et protection de plans d'eau (assurer l'eau potable) – Creusage de puits avec installations de pompes et de réseaux d'eau – Construction d'un 'Casa comunal', le lieu où ont lieu les rencontres et activités et où sont installés les

bureaux de l'OP – Aménagement d'un cours d'eau (protection contre l'érosion du sol - Jardins familiaux : mise à disposition de semences et de matériel – Réalisation de travail communautaire: nettoyage et préparation de terrains dans les communautés – Plantation d'arbres fruitiers et autres espèces en vue de reboisement – Création d'un bibliobus, facilitation de l'accès à la lecture – ouvrages littéraires et scientifiques – sur place, dans les communautés rurales et dans les écoles rurales – Elevage de poules pondeuses, production et commercialisation des œufs – Construction ou reconstruction de toits défectueux pour l'habitat de familles vivant dans l'extrême pauvreté. – Mise sur pied de cours de couture – Participation à la construction d'une Casa materna. Nous assurons également un lien constant avec d'autres ONG helvétiques engagées au Nicaragua ainsi qu'avec la DDC (COSUDE à Managua). Outre les activités de récolte de fonds, nous relançons constamment l'information auprès de nos donatrices et donateurs ainsi que du public en général (surtout sur Delémont et le Jura).

1.5. Pays d'intervention et partenaires de l'OM

Dans quels pays l'organisation-membre requérante soutient-elle des projets, et avec quels partenaires ?

Nicaragua vec la MCN à La Trinidad

1.6. Coordination avec d'autre ONG locales, de Suisse et des pays du Nord

L'organisation-membre requérante est-elle en lien avec d'autre ONG locales, de Suisse et des pays du Nord ayant des activités similaires afin de créer des synergies et éviter les recoupements ? Si oui lesquelles et comment ?

L'OM est membre de la coordination nationale des ONG solidaires avec le Nicaragua (ANS (Genève), ZAS (Zürich), AMCA (Tessin), Jumelage Bienne-San Marcos) et membre de la FICD. L'OM a d'étroits contacts avec COSUDE à Managua. De plus l'OM entretient des contacts réguliers avec une autre petite ONG allemande qui travaille également sur la commune de La Trinidad au Nicaragua (jumelage Moers-La Trinidad). Nous nous coordonnons afin d'assurer que les zones et domaines d'intervention se complètent sans se dupliquer.

1.7. Compétences de l'OM

L'organisation membre a-t-elle des compétences internes en matière de gestion de projet ? (*personnes ayant des capacités en gestion opérationnelle de projet, en gestion administrative et financière*).

Plusieurs de nos membres, par leur engagement en partenariat avec le MCN et le Groupe Nicaragua depuis 1986 (contacts permanents, fréquents séjours et accompagnement sur le terrain; recherche de fonds en Suisse) ont acquis de solides compétences dans ces domaines. Nous retrouvons aussi parmi nos membres actifs :

- Expérience d'un projet en Bolivie. Diplôme de l'IUHED, Genève. Spécialisée dans le domaine du genre.
- Plusieurs élus politiques qui assument ou ont assumé des fonctions importantes, à responsabilité élevée, au niveau municipal, depuis plusieurs mandats. Cela implique nécessairement ce type de compétences.
- La fonction et le genre de responsabilités qu'exercent dans leur domaine professionnel (en Suisse et à l'international) plusieurs des membres du Groupe Nicaragua, impliquent sans

conteste des compétences élevées en matière de gestion de projets complexes tant aux niveaux opérationnels que financiers. Ils les mettent généreusement et concrètement au service de l'OM.

- Depuis plus de 30 ans : participation à de nombreux cours, conférences, activités ou formations autour des problématiques Nord-Sud, des actions de soutien au Sud, des échanges Sud-Sud, etc.
- Activité professionnelle comme expert lors d'audits techniques (ISO 17025) et benchmarking d'organisations complexes (Organisations étatiques évaluées dans plusieurs pays).

1.8. Formations suivies par l'OM dans le domaine de la coopération au développement

L'organisation membre a-t-elle déjà suivi des formations, ou bénéficié d'un appui technique (*coaching*) dans le domaine de la coopération au développement ? Si oui, quand, par qui et quels en ont été les thèmes ?

Plusieurs formations ont été suivies par les membres de l'OM.

L'OM a réalisé un audit participatif dans le cadre de sa collaboration avec le MCN et la FICD (2013) avec de très bons résultats.

La participation active de l'OM à la coordination suisse des ONG actives au Nicaragua permet de bénéficier de l'expérience des autres ONG, parfois sous la forme d'un coaching.

Plusieurs membres de l'OM sont inscrites à l'atelier 'Approche programme' qui devait être mis en place en 2020/2021 par la FICD. En raison de la pandémie, il n'a pas pu être mis en œuvre. Les mêmes personnes sont toujours inscrites et participeront au cours dès qu'il sera mis sur pied.

1.9. Information et sensibilisation au Nord réalisées par l'OM

Quelles sont les activités d'information et de sensibilisation que l'organisation-membre requérante mène en vue de sensibiliser la population suisse sur le thème de la coopération au développement ? (*conférences, bulletin d'information, réseaux sociaux, stands d'information, site Internet, etc.*)

De très nombreuses activités ont été développées, par exemple la publication d'un livre (2017), événements publics, proposition et inauguration de la Place La Trinidad à Delémont, exposition de photos à Delémont et Porrentruy. Nombreuses actions de sensibilisation au Nord via nos appels de fonds et notre présence régulière la presse. Participation à la Danse sur la Doux, nombreuses réunion et contacts avec d'autres ONG actives au Nicaragua. Depuis avril 2018 : publication de 2 communiqués ainsi que de 4 bulletins d'informations sur la situation politico-sociale au Nicaragua.

Fin 2020, beaucoup d'informations ont été diffusées par divers canaux (presse, envois, etc.) suite aux deux ouragans qui ont frappé le nord de la côte Est du Nicaragua. Un appel de fonds nous a permis de participer à une action commune avec d'autres ONG suisses pour la reconstruction rapide du vingtaines de maisons traditionnelle en zone touchée (action directe du répondant de AMCA au Nicaragua avec les autorités).

1.10. Budget annuel de l'OM

Quel est le budget annuel de l'organisation-membre requérante et quelles sont les sources de financement ?

Equivalent au budget présenté dans la présente requête. La totalité des frais de fonctionnement de l'OM est prise en charge par les membres bénévoles. Nous ne prenons pas en compte les coûts d'engagement de nos membres en Suisse ou lors de leurs voyages sur place.

1.11. Révision financière externe de l'OM

Les comptes de l'organisation-membre requérante sont-ils contrôlés par un organe indépendant ? Si oui, quel est le nom et l'adresse de cet organe ou des réviseurs ?

Par l'assemblée générale qui accepte les rapports des vérificateurs de comptes. Au Nicaragua, une comptabilité strite est tenue et vérifiée annuellement pas un expert indépendant.

ORGANISATION PARTENAIRE (OP)

2. INFORMATIONS DE BASE CONCERNANT L'ORGANISATION PARTENAIRE (OP)

2.1. Nom et adresse de l'OP

Comment s'appelle l'organisation partenaire responsable du projet au Sud ?

Movimiento Comunal Nicaragüense – La Trinidad

2.2. Adresse de l'OP

Quelle est l'adresse complète de l'organisation partenaire ? (*adresse postale, adresse électronique, site internet, téléphone*).

Casa Comunal Leonie Beuchat – Plaza Trinidad costado norte, 2 cuadra al oeste, 1 cuadra al norte – La Trinidad, Esteli, Nicaragua

2.3. Statut juridique de l'OP

Quel est le statut juridique de l'organisation partenaire ? Quelle est sa date de création ? (⇒ joindre les statuts et le règlement interne de l'organisation partenaire, s'ils existent).

Le MCN national a été créé en 1983. L'ONG bénéficie de la reconnaissance officielle d'organisation sans but lucratif au niveau national.

Le MCN a été honoré du prix de 'ONG de l'année' par l'ONU en 2009.

Suite à la nouvelle législation relative aux agents étrangers (juillet 2020), le MCN a été la première organisation nationale à obtenir la reconnaissance du Ministère de l'intérieur (décembre 2020). Mme Ceferina Fuentes Centeno, aux côtés du coordinateur national du MCN, est déclarée et reconnue officiellement comme agent étranger auprès du Ministère de l'intérieur.

2.4. Personnel de l'OP

Combien d'employé-e-s l'organisation partenaire a-t-elle ? Quels sont leur origine (*expatriés / personnel local*), leur statut (*bénévoles / salariés*), leur fonction et leur profil (*formation / compétences*) ?

A La Trinidad : 3 personnes, toutes de nationalité nicaraguayenne et d'origine de La Trinidad.

Ces 3 personnes sont salariées de l'OP et membres du comité exécutif avec 6 autres personnes bénévoles. Parmi les six personnes, deux sont indemnisées avec l'équivalent ¼ de salaire mensuel (il s'agit d'une indemnisation et non pas d'un salaire). Le personnel salarié (nous payons les charges sociales) de l'OP est réparti comme suit :

- Une coordinatrice, professeure au collège retraitée, actuellement conseillère communale à La Trinidad
- Un responsable de la sensibilisation et de la coordination de projets (eau et environnement) + suivi financier ; ingénieur environnemental diplômé. Formé au suivi financier par la centrale nationale du MCN (mise à disposition de cours et d'un système informatique unifié)
- Un responsable du suivi technique de projets, animateur communautaire.

2.5. Organigramme de l'OP

Quels sont les liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques au sein de l'organisation partenaire (⇒ joindre une représentation schématique (*organigramme*)).

[Cliquez ici pour taper du texte.](#)

2.6. Vision, objectifs et valeurs de l'OP

Quels sont la vision, les objectifs poursuivis et les valeurs défendues par l'organisation partenaire ?

L'OP est une organisation sans but lucratif qui s'identifie comme mouvement social de caractère communautaire.

Sur la base d'une organisation communautaire, le MCN travaille prioritairement sur les objectifs suivants :

- Améliorer les conditions de vie des communautés rurales et urbaines les plus démunies (eau potable, maisons, etc)
- Donner des réponses aux besoins d'adaptation aux changements climatiques (protection des sources d'eau, création de nouveaux moyens d'amenée d'eau, reforestation, etc.
- Organisation communautaire dans les communautés rurales et urbaines de manière à favoriser les réponses communautaires aux problèmes économiques, sociaux et de santé,
- Mise en œuvre de projets pour améliorer la vie quotidienne des plus démunis : construction de maisons et de latrines, réaménagement de voies de circulation, creusement et/ou remise en état de puits avec gestion communautaire, apport de plantes et arbres, etc.
- Formation et sensibilisation quant aux droits civiques, aux droits des femmes et aux droits des jeunes,
- Soutiens lors de besoins sanitaires d'urgence,
- Prise de position dans les débats politiques et civiques relevant de l'activité de l'OP.

Lors de l'élaboration et de la conduite des projets, la priorité est donnée à l'engagement communautaire des femmes.

2.7. Historique / Champ d'activités de l'OP

Dans quels domaines l'organisation partenaire est-elle active ? Depuis quand ? Quelles expériences (*thématiques/régionales*) possède-t-elle dans le domaine où s'inscrit le projet prévu ? Quelles initiatives d'autopromotion a-t-elle déjà réalisées ?

L'OP est active à La Trinidad depuis 1984. Elle travaille dans l'organisation communautaire, la formation de femmes et jeunes, la formation sur les droits civiques, le soutien sanitaire (en collaboration avec le MINSA – Ministère de la Santé), la construction de petites infrastructures communautaires ou familiales, la mise en œuvre de moyens techniques (p. ex : cuisines efficaces ne consommant que peu de bois, captage d'eau, creusement de puits, amenée d'eau, etc.), le soutien ponctuels en cas d'urgence, etc. Les expériences de l'OP s'appuient sur l'engagement de son comité et de ses membres dans les communautés depuis plus de 30 ans. La durée est assurée grâce aux sensibilisations et formations des leaders des communautés et grâce à l'entrée de nouvelles personnes au sein du comité élu. De plus, l'organisation MCN au niveau national assure des formations dans toute une série de domaines

(animation communautaire, questions relatives aux jeunes et au genre, etc.) tout en poursuivant le travail de suivi de chacune des sections locales (notamment le suivi financier et le suivi des activités réalisées).

2.8. Ancrage de l'OP

Quel est le degré d'ancrage de l'organisation partenaire dans la population concernée par le projet (*reconnaissance, représentativité, implication de la population concernée*) ?

L'OP est active à La Trinidad depuis 1984. Elle travaille dans l'organisation communautaire, la formation de femmes et jeunes, la formation sur les droits civiques, le soutien sanitaire (en collaboration avec le MINSa – Ministère de la Santé), la construction de petites infrastructures communautaires ou familiales, la mise en œuvre de moyens techniques (p. ex : cuisines efficaces ne consommant que peu de bois, captage d'eau, creusage de puits, amenée d'eau, etc.), le soutien ponctuels en cas d'urgence, etc. Les expériences de l'OP s'appuient sur l'engagement de son comité et de ses membres dans les communautés depuis plus de 30 ans. La durée est assurée grâce aux sensibilisations et formations des leaders des communautés et grâce à l'entrée de nouvelles personnes au sein du comité élu. De plus, l'organisation MCN au niveau national assure des formations dans toute une série de domaines (animation communautaire, questions relatives aux jeunes et au genre, etc.) tout en poursuivant le travail de suivi de chacune des sections locales (notamment le suivi financier et le suivi des activités réalisées).

Fin 2020, dès l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les agents étrangers, l'OP a entamé les démarches pour être reconnue par le Ministère de l'intérieur comme ONG/agent étranger. C'est chose faite dès décembre 2020. Les versements de montants en provenance de l'étranger sont ainsi vérifiés par les autorités qui s'assurent de leur utilisation pour les projets et budgets annoncés

2.9. Méthodes de travail

Quel genre de méthode de travail l'organisation partenaire utilise-t-elle ? Dans quelle mesure la population concernée est-elle associée à toutes les étapes importantes du projet ? (*conception, mise en œuvre, gestion administrative, évaluation et activités subséquentes notamment*).

Les leaders communautaires (50) transmettent au comité coordinateur MCN les informations (demandes sociales) qu'ils recueillent dans leurs communautés. Le MCN les informe à son tour quant à l'exécution du projet lors d'assemblées territoriales annuelles qui constituent à la fois un mécanisme de consultation entre eux et le comité du MCN ainsi qu'un outil décisionnel. La première prise de décision a donc lieu au niveau du leader communautaire, le choix définitif étant ensuite pris par le comité du MCN. C'est l'assemblée des leaders qui valide la décision finale relative au Plan Opérationnel Annuel (POA).

Les recommandations issues de l'analyse de risques conduite en 2019 ont été mis en œuvre dès cette même année. Au cours des 18 derniers mois, un effort particulier a été porté sur la formation de suppléances pour les trois postes rémunérés au MCN-La Trinidad (il s'agissait d'une des mesures de maîtrise des risques la plus forte). Ainsi, et pendant plusieurs semaines, les travaux (administratifs, comptables, techniques, suivi de projets, etc.) ont été réalisés en binômes. Cela conduit évidemment à des durées d'engagement et de travail plus longues et à des frais supplémentaires (par

exemple pour les déplacements en binômes vers Esteli ou au siège du MCN national à Managua où se tiennent notamment des séances de coordination et des cours de différentes nature – comptabilité, animation de groupe, commission nationale de la jeunesse, etc.).

2.10. Implication de l'OP dans des réseaux

Quelle est l'implication (*appartenance, collaboration, etc.*) de l'organisation au sein de réseaux locaux / régionaux/ nationaux, etc. ? L'OP a-t-elle d'autres partenaires (*donateurs*) ? Si oui, lesquels ?

L'OP est fortement impliquée dans le réseau local. La coordinatrice est conseillère communale. Le MCN – La Trinidad est intégré dans l'organisation du MCN départemental (la coordinatrice est membre comité départemental et pourrait en être la future animatrice) et national (l'un des salarié est membre de la commission de la jeunesse du MCN national).

De plus, depuis 2 ans, l'ampleur du réseautage du MCN local s'est encore accru grâce au travail mené avec le Groupe Nicaragua et le MCN La Trinidad. L'excellence du travail du MCN (notamment les amenées d'eau et la construction de viviendas) a permis de mettre en œuvre des contacts avec un Institut gouvernemental (INVUR) et 2 ONG locales (Fondation Colmena et ANF) ce qui a permis d'augmenter sensiblement l'impact du travail du MCN à La Trinidad (passage de 6 à 20 maisons construites annuellement pour le même montant investi par le Groupe Nicaragua, la différence étant prise en charge par les nouveaux partenaires). Tout cela sans augmentation de la participation financière en provenance du Nord (Groupe Nicaragua). Ces nouveaux partenaires renforcent ainsi l'impact du travail du MCN à La Trinidad.

2.11. Budget annuel et financement de l'OP

Quel est le budget annuel global de l'organisation partenaire et quelles sont ses sources de financement ?

(⇒ Énumérez, s'il y a lieu, les autres bailleurs de fonds et des contributions locales).

[Cliquez ici pour taper du texte.](#)

2.12. Révision financière externe de l'OP

Les comptes de l'organisation partenaire sont-ils contrôlés par un organe indépendant ? Si oui, quel est le nom et l'adresse de cet organe ou des réviseurs ?

Mise en œuvre depuis 2014 à la demande de l'OM via des réviseurs indépendants et les experts comptables du MCN national. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les agents étrangers, ces contrôles se sont encore renforcés en raison de la surveillance étroite de l'utilisation des fonds privés reçus depuis l'étranger. Nous n'avons à ce titre eu aucun problème en 2021 grâce à la transparence, l'efficacité et le gros travail mis en œuvre par l'OP à ce titre.

PARTENARIAT

3. PARTENARIAT ENTRE L'OM ET L'OP

3.1. Décrivez les relations antérieures et/ou les expériences de travail conjointes entre l'organisation membre et son organisation partenaire du Sud.

La relation qui unit le Groupe Nicaragua et le MCN La Trinidad existe depuis 1986. Elle est faite d'amitié durable et de profonde confiance mutuelle mais également d'accord et de pratiques qui garantissent un fonctionnement transparent et sous surveillance mutuelle constants. Les liens entre les deux partenaires sont entretenus depuis des années par des visites quasi annuelles de membres du groupe Nicaragua à La Trinidad et/ou de voyages de citoyens de La Trinidad en Suisse, ces derniers dans un rôle représentatif dans le cadre du jumelage entre la ville de Delémont et celle de La Trinidad. Le lien entre les autorités des deux municipalités est régulier.

Le soutien, l'accompagnement du MCN, est aussi en lien direct avec la situation particulière de jumelage des deux villes. Ce partenariat a permis jusqu'ici la réalisation d'échanges nord-sud horizontaux.

La participation de fait du Groupe Nicaragua à la planification du projet par d'utiles suggestions, l'appui sur le plan d'action annuel du projet (POA) - élaboré par le MCN - pour la recherche de fonds, les compte-rendus sur l'avancement des activités élaborés par le MCN à l'attention du Groupe Nicaragua, l'envoi trimestriel des décomptes financiers (accompagnés de l'ensemble des justificatifs), l'information communiquée de tous les changements nécessaires dans la programmation et, enfin, les échanges/discussions entre les deux partenaires avant la mise en oeuvre des sous-projets : tous ces éléments constituent la trame de nos relations.

Ces relations étroites sont réglées par un accord signé en commun suite à l'audit participatif de 2013. Le rythme des contacts entre les deux partenaires est, au minimum, hebdomadaire (WhatsApp, téléphones, Skype). Certains contacts sont régulièrement organisés via Skype entre une ou deux personnes en Suisse et l'ensemble du comité MCN local. Le Groupe Nicaragua entretient également des relations avec le coordinateur national du MCN ainsi qu'avec le bureau de la COSUDE à Managua. Des relations ont également été mises en oeuvre dès 2019 avec les dirigeants de COLMENA.

3.2. Le projet s'inscrit-il dans le cadre d'un accord de partenariat formel établi entre l'OM porteuse du projet et son partenaire local ?

Si oui, ⇒ joindre le document ou en donner les principaux éléments (*finalités, buts et cadre des relations de coopération établies entre les parties ; droits et obligations de chacune des parties (dont l'obligation d'informer) ; apports de chacun des partenaires sur les plans matériel, financier, des ressources humaines, des compétences et aussi de la sensibilisation des populations respectives*).

Un partenariat formel entre l'OM et l'OP a été signé. Il a encore été mis à niveau en 2021. Vous

3.3. Expliquez le pourquoi de ce partenariat dans le cadre de ce projet précis.

Suite aux fantastiques espoirs qui ont émergés après le renversement de la dictature le 19 juillet 1979, le Nicaragua et son nouveau gouvernement sandiniste ont été l'objet d'une agression sanglante ayant

conduit à plus de 60'000 morts en 10 ans. Dans ce cadre, les initiateurs du Groupe Nicaragua à Delémont ont souhaité apporter leur soutien au processus en cours au Nicaragua. Un jumelage officiel a donc été signé en 1986 entre la ville de Delémont et La Trinidad au Nicaragua. Les actions de soutien du Groupe Nicaragua ont pour objectif de faire vivre ce jumelage et d'apporter ainsi aux populations les plus défavorisées de la vieille jumelée nicaraguayenne un soutien constructif, durable et solidaire. C'est dans le cadre de ce jumelage que se développe l'action du Groupe Nicaragua (OM) et du MCN (OP). Le Nicaragua reste le pays le plus pauvre d'Amérique latine après Haïti. Malgré les grands progrès réalisés ces 15 dernières années et malgré une croissance annuelle dépassant 5% depuis 8 ans, le fossé s'est creusé entre les populations urbaines salariées et les populations rurales éloignées des centres. Ce sont ces dernières que nous entendons soutenir dans le cadre de notre action via le MCN La Trinidad. En 2018, des troubles politiques ont tendu les relations du gouvernement nicaraguayen avec la communauté internationale. Des mesures très restrictives sur le plan économique ont été imposées par certains pays et certaines organisations. Par exemple, certaines banques suisses refusent aujourd'hui de traiter avec le Nicaragua empêchant ainsi l'envoi de montant sur place. Nous avons été touché par ces difficultés mais avons résolu le problème. Si la situation institutionnelle au Nicaragua ne correspond aujourd'hui pas aux critères politiques qui prévalent au Nord, force est de constater que le pays s'en sort plutôt bien : les infrastructures (réseau de routes) se sont fortement développées, le système de santé fonctionne mieux qu'ailleurs (très bonne détection et prévention, éradication de plusieurs maladies pourtant courantes dans ce type de pays, très bonne prise en charge des femmes enceintes, etc). La santé est accessible et gratuite pour l'ensemble de la population. L'enseignement est également gratuit jusqu'à la fin des études universitaires. 95% de la population a accès à l'électricité et la famine a quasi disparu du pays ! Tout cela malgré les pressions internationales récurrentes comme d'autres pays en subissent de longue date (Cuba par exemple). Travailler à l'amélioration des conditions de vie des plus démunis dans ce contexte fait pleinement sens : l'option préférentielle pour les plus pauvres est clairement présente au sein des organismes gouvernementaux du pays. Nous travaillons ainsi ensemble, dans le respect des choix locaux.

3.4. Décrivez les rôles spécifiques de chacun des deux partenaires dans la réalisation du projet, les grandes lignes de l'accord de partenariat.

MCN : propose les axes de projet, assure la réalisation technique et le suivi, assure la formation des acteurs concernés, assure le contrôle, assure les liens avec d'autres partenaires sur place (ministères, municipalité, MCN national, etc.), assure la gestion des fonds sur la base d'un programme de travail trimestriel dans le respect du budget.

Groupe Nicaragua : assure la recherche de fonds, le contact avec les autorités suisses et municipales (jumelage). Il garantit l'information et la sensibilisation en Suisse. Il soutient et accompagne le MCN dans ses démarches et dans la réalisation des divers sous-projets.

3.5. Précisez les rôles des autres organisations partenaires au projet, s'il y a lieu.

[Cliquez ici pour taper du texte.](#)

PROJET CONCERNE PAR LA DEMANDE

4. INFORMATIONS DE BASE CONCERNANT LE PROJET

4.1. Intitulé du projet

Quel est le nom du projet ?

Projet communautaire Léonie Beuchat 2022-2024 (PCLB)

4.2. Durée du projet

Quelle est la durée du projet ? Début – fin (*mois/année*)

Janvier 2022 à décembre 2024

4.3. Lieu du projet

Dans quel pays, région, ville, quartier commune, village, le projet se réalise-t-il ?

La Trinidad, Esteli, Nicaragua

4.4. Contexte du projet

Analyse géopolitique et socioéconomique de la zone d'intervention du projet.

Le texte ci-après reprend le contexte déjà développé dans notre demande d'octobre 2019. Le contexte n'a en effet pas changé :

Quelques chiffres marquants :

- La commune de La Trinidad compte 22'322 habitants parmi lesquels 9784 vivent en zone rurale (42%). Les 15 à 59 ans représentent 62.7% alors que les adolescents de 6 à 14 ans rassemblent 18.5% de l'ensemble de la population. Les plus de 65 ans sont 6.8%.
- Seuls les 31% de la population exercent un travail rémunéré ou informel (30% au niveau national). Les femmes représentent 40% des personnes en emploi.
- Plus de 60% de la population s'active dans l'agriculture, 15% en emploi rémunéré, 15% dans les petits commerces de quartier et 10% dans différentes disciplines spécifiques. Les cultures principales sont les haricots rouges, le maïs, le miliet et le chia. Les cultures de légumes ont courantes dans les zones où se trouvent des ressources d'eau.
- De nombreux petits producteurs vivent en engraisant des vaches ou des porcs et en vendant des produits tels que du lait, du fromage (Guajada), etc. qui complètent la diète de la population.
- Le travail rémunéré est surtout exercé dans la fabrication de pain, de souliers, les bars et restaurants, les distributeurs (transports), le commerce informel, des kiosques, la fabrication de produits artisanaux (hamacs), ateliers mécaniques automobiles et de réparation de toutes sortes, etc.. Ces emplois génèrent environ 90% des postes de travail sis sur le territoire de la municipalité.
- La population augmente annuellement d'environ 2.2% à La Trinidad, de nombreuses personnes venant s'y établir, souvent dans des conditions précaires, pour tenter de s'intégrer dans l'une ou



- l'autre communauté rurale ou pour trouver un travail dans les boulangeries (La Trinidad est la ville phare de la production de pain au Nicaragua) et petits ateliers de la place.
- La municipalité compte avec 182 km de chemins ruraux. En 2016, l'autorité locale a cimenté 2.2 km de ces chemins qui se transforment vite en bournier par temps de pluie. Entre 2013 et 2017, 45.5 km de chemin ruraux ont été améliorés (sans bétonnage).
 - Le territoire municipal compte avec un hôpital central en zone urbaine et 11 centres de santé animés par 52 collaborateurs volontaires, 255 brigadistes de santé, 66 accoucheuses traditionnelles.
 - L'approvisionnement en eau est assuré (avec de nombreuses coupures) dans la majorité des quartiers de la ville, à l'exception de 4 d'entre eux. Parmi les 54 communautés rurales, 7 sont approvisionnées avec des puits communautaires, 2 avec des puits privés, 15 via le système d'eau sous pression, 17 avec des mini aqueducs par gravité, 4 par système élémentaire de captation et 8 sont sans apport d'eau. Le changement climatique va augmenter le risque de dégradation de la situation en matière d'eau.
 - En 2017, 12'255'758 cordobas (env. 371'000 US\$) ont été prélevés au titre de l'impôt municipal. Cela représente environ 30% de l'ensemble des revenus de la municipalité, les 70% restants provenant du versement de l'Etat central. Le budget total de la municipalité atteint ainsi en 2017 environ 40'850'000 cordobas, soit environ 1'237'000 US\$. Pour rappel, le budget de la ville de Delémont atteint allègrement les 100 millions de francs pour environ 12'500 habitants !
 - Les questions environnementales portent surtout sur le changement climatique, le manque d'eau et les problèmes liés aux pluies tropicales soudaines avec tous les problèmes que cela provoque notamment en matière d'habitat, de garantie sanitaire, d'accès à l'eau et de cultures.
 - Annuellement, environ 20% de la population de La Trinidad quitte la municipalité (surtout des hommes) pour aller travailler à la cueillette de café (cours en chute libre depuis 3 ans !) au Nicaragua mais également au Costa Rica dans les grandes exploitations forestières, bananières et agricoles. L'émigration clandestine vers le nord est récurrente (pas de statistique fiable). Une conséquence : bien des femmes vivent seules avec plusieurs enfants, sans ressource régulière, lorsqu'elles en ont !

D'un point de vue géopolitique, La Trinidad présente une caractéristique rare dans le pays : c'est une des six municipalités (sur un total de 154) qui a élu un maire libéral (Parti Libéral Constitutionnel – PLC – droite conservatrice) dans le pays. Toutes les autres ont élu un maire sandiniste (Front sandiniste de Libération nationale – FSLN), le parti très majoritaire (en 70% des sièges) au parlement national et parti de l'actuel président Daniel Ortega (dont la femme a été élue avec lui vice-présidente). Le FSLN est issu de la lutte révolutionnaire des années 70. Il a gouverné le pays durant 10 ans de guerre civile (années 80) et a perdu les élections nationales en 1990. Après 16 ans de régime ultra-libéral, le FSLN est revenu aux affaires et tient les rennes du pays depuis 2006.

La situation s'est très fortement tendue le 18 avril 2018 lors d'une manifestation étudiante à Managua violemment réprimée par la police nationale (40 morts !). S'en sont suivies des manifestations monstres demandant la démission du Président Ortega. La situation a empiré lorsque l'ordre a été donné à la Police de rentrer dans les casernes. Le chaos s'est vite installé : des groupes armés ont subitement surgi, très organisés et ont bloqué tout le pays (barricades sur les routes, attaques de mairies sandinistes, attaques de postes de police, etc.). Plus de 300 personnes sont mortes durant ces heurts. A La Trinidad, nous avons décidé avec nos amis de stopper le travail. Certains ont dû se cacher durant la prise de la ville (blocage de la route panaméricaine) par des groupes armés. Le Gouvernement et la police ont

décidé de remettre de l'ordre dès début juillet 2019. A La Trinidad, les groupes armés ont été chassés le 7 juillet (un mort dans les rangs de la police). Nos amis ont ainsi pu reprendre le travail.

Cette situation a fait l'objet d'une campagne nationale et internationale très violente dont certains très bien renseignés pointent le grand pays du nord comme responsable de la manipulation. L'économie a subi un coup très fort avec une réduction de 15 à 20%. Environ 180'000 à 200'000 emplois ont été perdus !

Avec la coordination des ONG suisses actives au Nicaragua, nous avons pris position sur cette situation dans plusieurs communiqués qui sont disponibles.

Aujourd'hui, la fracture existe toujours entre des groupes politiques radicaux. Certaines familles se sont séparées et les plaies ne sont toujours pas refermées. Heureusement, à La Trinidad, vu le travail de longue haleine menée par le MCN, les contacts avec la population sont apaisés et le travail de coordination et d'échange se poursuit avec la mairie PLC (la coordinatrice du MCN était la candidate du FSLN à la mairie... et elle est aujourd'hui conseillère communale). La situation est satisfaisante et le travail peut se poursuivre. Reste que les traces laissées par ces événements, tant au niveau national que local, ne sont pas effacées et qu'il faut en tenir compte régulièrement, par exemple être très attentifs lors du choix des bénéficiaires qui ne doit pas être orienté par des choix qui pourraient refléter la situations politique tendue !

D'un point de vue de la pandémie de Covid-19, la situation actuelle (octobre 2021) est relativement difficile au Nicaragua. Sans moyens réel, il n'existe pas de chiffre officiel quant à la prévalence de cas dans le pays. Par contre, les événements que nous souvons avec nos amis de l'OP sont clairs : depuis 2 mois, la situation est critique, notamment dans le département de Esteli. Il y a eu durant 3-4 semaines un incidence relativement élevée de décès, également à La Trinidad. Notamment des personnes âgées ou avec co-morbidité. Le système sanitaire de prévention travaille d'arrache pied pour mettre en œuvre des moyens de quarantaine. La vaccination ne dépasse par 10 à 15% de la population des plus de 16 ans tant les doses arrivent au compte-goutte via le système Covax. Dernièrement, Cuba fait parvenir des doses de son vaccin Soberana II.

A trois semaines de l'élection présidentielle (7.11.2021), la situation politique s'est compliquée : en application de la loi sur les agents étrangers, certaines personnes (une trentaine) ont été arrêtées dont notamment 3 ou 4 personnes pressenties pour se présenter à l'élection présidentielle contre Monsieur Ortega qui se représente. Ces événements n'ont pas de conséquence sur notre action mais rendent plus difficile nos actions d'information et de recherche de fonds.

4.5. Justification du projet par rapport au contexte

Montrez ce qui justifie l'intervention du projet par rapport au contexte dans lequel il se trouve et en quoi il répond à des besoins essentiels ressentis par la population concernée, formulée et transmis par des groupes locaux qui la représentent.

Il faut poursuivre notre soutien aux plus démunis en leur donnant des moyens de vie de base leur permettant de travailler au développement de leur indépendance économique. La situation des populations en zones rurale a encore peu évolué alors qu'en zone urbaine des terrains sont disponibles (mis à disposition via une coopérative) mais les moyens financiers et techniques pour la construction des maisons sont souvent déficients. Les besoins en maisons, en accès à l'eau, en équipements sanitaires de base sont importants, notamment dans les zones rurales, mais également dans certains quartiers urbains. Le soutien à l'organisation communautaire trouve toute son importance pour assurer la voie de l'amélioration des conditions de vie de la plupart des petits paysans concernés. Le rôle donné

aux femmes (signatures de contrats de propriété notamment, mais également leur rôle dans le travail communautaire) est au premier plan de l'organisation de nos actions.

4.6. Historique du projet et résultats déjà obtenus

S'agit-il d'un nouveau projet ou de la suite d'un projet existant ? Dans le cas d'une suite, depuis combien d'années le projet est-il en cours ? Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent et quels en sont les effets/impact sur les conditions de vie des bénéficiaires ? Quelles ont été les difficultés rencontrées et les leçons apprises ?

Après les 3 ans du projet précédent, nous constatons avec l'OP que bien des besoins doivent encore être couverts. En effet, toutes les requêtes des leaders communaux ne peuvent, de loin, pas être couvertes ! L'accès à l'eau garanti pour chaque maison construite et les systèmes de captage et distribution d'eau ainsi que les latrines (prévention sanitaire mais également lutte contre les contaminations de l'eau de surface) mis en œuvre démontrent leur efficacité. L'organisation communautaire garantit la participation de toutes et tous. Enfin, notre action respecte les choix et les actions politiques développés par le gouvernement (option pour les plus pauvres) notamment en matière d'accès aux droits fondamentaux et aux objectifs de développement.

Les impacts principaux sont ceux déjà relevés dans notre demande de 2019 :

- Impacts sociaux : amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires, promotion de l'équité de genre.
- Impact sur le développement organisationnel et institutionnel : renforcement des compétences des leaders communautaires.
- Impact environnemental : contribution à l'hygiène et la salubrité publique, augmentation de la couverture forestière de plusieurs bassins versants.

Les attitudes respectueuses et résilientes mises en œuvre lors des troubles politiques de 2018, les mesures immédiatement mises en œuvre au moment de l'arrivée de la pandémie de Covid-19 ainsi que la cohésion communautaire et la résilience dont font preuve les acteurs du MCN local tout au long de l'année 2021 (année électorale) démontrent bien que les actions menées sont pertinentes, répondent à des besoins clairement exprimés et sont source de libération grâce à des situations de vie dignes et améliorées. Depuis toutes les années que nous travaillons avec l'OP, celle-ci a développé une démarche participative et communautaire de travail qui fait l'unanimité sur place. Elle a également démontré son sérieux dans la réalisation des projets. Elle a développé un certain professionnalisme, y compris en termes de formation continue de ses propres acteurs. Sa capacité d'adaptation aux situations soudaines et souvent pénibles (troubles politiques, ouragans, Covid-19) est à mettre en exergue et participe aux réussites dans la réalisation des objectifs du projet.

Les résultats détaillés obtenus en 2020-2021 seront présentés dans le rapport final (mars 2022).

A noter encore qu'en 2021 ANF a sollicité l'OP pour la sélection de 5 familles bénéficiaires pour la construction de maisons. Nous n'avons pas participé au financement de ces constructions mais garanti la sélection via le système d'organisation communautaire du MCN. Une réussite complémentaire à notre action : des apports supplémentaires aux plus pauvres via une ONG qui ne voulait plus s'intégrer à notre projet vu notre action avec INVUR. C'est bien là la reconnaissance de l'indépendance du MCN-La Trinidad et de l'excellence de son travail.

4.7. Objectifs visés par le projet

fédération interjurassienne de coopération et de développement

secrétariat - Rue de l'Hôpital 24 - 2800 Delémont - tél. +41 32 422 88 36 - info@ficd.ch

www.ficd.ch

Identifiez les objectifs poursuivis par le projet :

- Objectif général, finalité (expliquez à quels problèmes répond ce projet (*la raison d'être du projet*)).

Objectif principal : participer activement à l'amélioration de la durabilité des conditions de vie des familles parmi les plus démunies de La Trinidad, notamment en zones rurales. Avec l'amélioration de leurs conditions de vie (maisons, accès communautaire à l'eau, sauvegarde environnementale par plantations, etc.) l'autonomisation des familles et individus bénéficiaires seront améliorés : ils peuvent orienter leurs efforts sur la seule recherche de moyens économiques destinés à assurer les besoins de base (recherche de travail, travaux de culture, petits travaux informels) tout en bénéficiant d'une démarche communautaire.

- Objectifs spécifiques, effets attendus (*les effets particuliers et les résultats attendus à la fin du projet*).

⇒ A formuler dans **le tableau de planification** (ANNEXE 1)

4.8. Activités prévues

Décrivez les activités qui seront mises en œuvre pour atteindre les résultats escomptés ainsi que le calendrier prévu pour leur réalisation.

⇒ Remplir **le tableau de planification** des activités joint à ce formulaire (ANNEXE 1).

4.9. Groupes cibles

Quels sont les groupes bénéficiaires, directs et indirects du projet ? (⇒ préciser le nombre de femmes et d'hommes).

Démontrer que le projet ne fait pas de distinction de race, de confession ou d'opinion politique, ni de prosélytisme religieux ou politique.

[Cliquez ici pour taper du texte.](#)

4.10. Risques / Opportunités

Quels sont les risques et/ou les opportunités qui peuvent influencer la réalisation du projet ?

Avec ce projet, nous entamerons une quatrième année de travail commun avec COLMENA et l'INVUR. C'est une grande opportunité qui nous permet de construire le double de maisons qu'avec nos seuls moyens. De plus, vu les contacts maintenus avec ANF, nous espérons pouvoir les réintégrer dans le projet ce qui doublerait encore le nombre de maisons construites avec le même montant.

Pour les projets de captage d'eaux et de latrines, une coordination est assurée avec la Municipalité. Cela représente une opportunité de réalisation complète dans chacune des zones rurales concernées.

Bien que ANF ait décidé, pour des raisons politique, de ne plus s'intégrer dans notre programme de construction de viviendas, la poursuite du travail avec COLMENA et INVUR est garanti dans ce même

cadre. Cela nous permet notamment de construire 9 ou 10 maisons annuellement alors que sans ces organisations nous ne pourrions en construire que 5 ou 6.

Le risque principal réside évidemment dans l'évolution de la situation sanitaire (Covid-19) et politique. Nous savons pouvoir compter sur l'OP pour surmonter ces difficultés.

4.11. Pérennité du projet

Comment le projet assure-t-il un impact durable/à long terme ? Comment la population bénéficiaire est-elle impliquée dans le projet ? Existe-t-il une stratégie d'autonomisation du projet (*autonomisation financière et/ou technique*) ?

Bien que ANF ait que 5 ou 6.

4.12. Parties prenantes au projet

Quels acteurs locaux, nationaux et internationaux (*personnes, organisations, gouvernements*) collaborent-ils au projet ? Quel est leur rôle dans la conduite et/ou la mise en œuvre du projet (point 3.3.)? Existe-t-il une stratégie d'autonomisation du partenaire local (*autonomisation organisationnelle et/ou financière et/ou technique*) ?

MCN : hoix des bénéficiaires, supervision locale, supervision et suivi technique, préparation des documents , comptabilité, lien avec le MCN national, préparation de l'ensemble des documents pour le Ministère de l'intérieur.

INVUR : permis de construire, évaluation des risques et subside gouvernemental

COLMENA : construction et apports économiques

4.13. Financement du projet

Quelles sont les contributions locales au projet (*apport en main d'œuvre bénévole et en matériel fourni par le partenaire ou par la population bénéficiaire*) ?

Comment seront financés les frais d'entretien à long terme, s'il y en a (*réparation, nettoyage, rénovation, etc.*) ?

Pour les viviendas : apports de INVUR et de COLMENA. Tout le reste est apporté par le MCN via le soutien économique du Groupe Nica / FICD.

L'entretien des systèmes d'eau passe par des CAPS.

Les autres parties du projet sont auto-entretenu (maisons, jardins potagers) avec l'appui logistique et technique du MCN.

4.14. Information du public jurassien au sujet du projet

Est-il prévu d'informer le public jurassien (*population, écoles, milieux professionnels, politiques*) au sujet du projet, des questions liées aux relations Nord-Sud, ainsi que sur les aspects interculturels ? Si oui comment ?

Animations dans le cadre de récoltes de fonds, site web, séances d'informations, flyers, conférences relative au Nicaragua et au projet en particulier, information aux autorités locales suisses.

5. ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PAR LE PARTENAIRE

5.1. Responsabilité du projet

Qui est responsable de la conduite du projet sur le terrain ?

Comité du MCN La Trinidad

5.2. Equipe de projet

Quelles sont les personnes qui participent à l'exécution du projet et quelles sont leurs tâches ?

Nom, prénom	Statut/fonction	Tâches et responsabilités
Ceferina Fuentes Centeno	Coordinadora MCN La Trinidad	Coordination générale, tenue du budget, contact régionaux et locaux
Jocsan Moreno Tinoco	Vice-coordonateur, spécialiste en environnement	Suivi, détection précoce, tenue des comptes, contacts nationaux
Luis Humberto Garcia Reyes	Promoteur	Suivi technique

5.3. Suivi (*monitoring et reporting*) du projet

Quand et comment se réalise le suivi ? Qui en est responsable ?

Le monitoring et le reporting du projet est réalisé par le comité MCN. Un contrôle fiduciaire sera réalisé à la fin du projet.

Quelle est la périodicité des rapports intermédiaires, annuels et finaux ? Qui en est responsable ?

Rapport trimestriel avec décompte et justificatifs envoyés par le MCN à l'OM. Le quatrième rapport trimestriel contient également le rapport annuel.

5.4. Évaluation du projet

Une évaluation est-elle prévue ? Quand et comment ? Qui en est responsable ?

Dès que la pandémie aura disparu, une évaluation sur place sera réalisée par plusieurs membres de l'OM.

5.5. Audit (*vérification des comptes*) du projet

Un audit externe est-il prévu ? Si oui, quand et par qui ?

Vérification fiduciaire en fin de projet. Cependant, les nouvelles exigences légales soumettent les dépôts d'argent à une vérification fiduciaire stricte. Nous utiliserons ces vérifications (réalisées par une fiduciaire mandatée depuis Managua que nous finançons) comme base de vérification.

ANNEXES DEMANDEES

1. Planification des activités
2. Planification budgétaire
3. Statuts et règlement interne de l'organisation partenaire
4. Organigramme du partenaire
5. Accord de partenariat s'il existe

➤ Pour les projets de construction, ajouter :

6. Plans
7. Devis

➤ Pour les projets générateurs de revenus, ajouter :

8. Etudes de faisabilité

Vérifier que le projet soit techniquement faisable et économiquement viable (*étude technique, commerciale, économique, juridique et d'organisation*).

9. Business plan

Présenter de manière structurée et transparente comment l'idée commerciale est mise en œuvre, quelles sont les ressources nécessaires et quels résultats sont attendus à quelles échéances.